



Commission Régionale Féminine SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°29

Réunion du mardi 27 février 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF SENIORS FEMININES

1/2 Finales :

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

Match n°1 : 28016158 SAINT DENIS RC 1 / PARIS FC 2 le mercredi 03/04/2024 à 20h00

La Commission demande à SAINT DENIS RC de communiquer le nom du terrain pour ce match et précise que le terrain n°1, 2, 3 et 4 du stade Delaune pourront accueillir le match sous réserve du classement de l'éclairage.

Match n°2 : 28016159 SARCELLES AAS 1 / COSMO TAVERNY 1 le samedi 30/03/2024

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 1

25918464 VGA ST MAUR FF 1 / PUC 1 du 09/03/2024

La Commission,

Pris connaissance de la demande de VGA ST MAUR FF pour jouer ce match au stade des Corneilles à 18h00,

Considérant que l'éclairage de ce stade n'est pas classé,

Par ces motifs,

Donne son accord sous réserve du classement de l'éclairage.

Transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives pour suite à donner.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18F
--

Calendrier des tours :

1/4 de finale : le samedi 30 mars 2024

1/2 Finales : le samedi 20 avril 2024

Finale : samedi 08 juin 2024

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le mardi 27/02/2024 par MM. SANDJAK Jamel, Président de la Ligue de Paris IDF, et REBERT Raphael, Directeur Général I.D.F. du Crédit Mutuel.

Clubs représentés :

RUEIL MALMAISON FC – BONDY AS – PARIS FC – GPSO 92 ISSY – SOLITAIRE PARIS EST

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

Tirage des 1/4 de Finale :

	n° match	Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
match n°1	28021818	BONDY AS 1	c/	RUEIL MALMAISON FC 1
match n°2	28021819	GPSO 92 ISSY 2	c/	PARIS ST GERMAIN FC 2
match n°3	28021820	PARIS FC 2	c/	PUC 1
match n°4	28021821	PARIS EST SOLITAIRE 1	c/	SARCELLES AAS 1

Tirage des 1/2 Finales :

Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
Vainqueur match n°2	c/	Vainqueur match n°4
Vainqueur match n°3	c/	Vainqueur match n°1

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 1**Courriel de VGA ST MAUR FF – 739890**

La Commission prend note du nouvel horaire pour les coups d'envoi des matchs à domicile : 15h00.

Régional 2**25923545 SENART MOISSY 1 / LOGNES US 1 du 27/04/2024**

Ce match est avancé au samedi 20/04/2024

Accord des 2 clubs et de la Commission.

Régional 3**Poule D****27160988 SURESNES JS 1 / PLAISIROIS FO 1 reporté au 24/02/2024**

Reprise de dossier.

Ce match se déroulera le mardi 12/03/2024.

Accord des 2 clubs et de la Commission.

Poule F**27161647 FONTENAY SOUS BOIS US 1 / BONDY AS 1 reporté au 04/03/2024**

La Commission,

Pris connaissance de l'accord des 2 clubs pour reporter le match au lundi 18/03/2024,

Considérant que cette rencontre initialement prévue le 20/01/2024 avait été reportée au samedi 17/02/2024,

Considérant qu'après accord avec les 2 clubs sur la date du lundi 04/03/2024, un nouveau report a été accordé,

Considérant qu'aucun motif ne permet de justifier un nouveau report sur une date qui a été proposée avec un accord commun des 2 clubs,

Par ces motifs,

Ne peut pas répondre favorablement à un nouveau report.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES**Régional 3 – Poule B****27159251 EVRY FC 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 03/02/2024**

La Commission,

Considérant que le club d'EVRY Fc n'a toujours transmis la feuille de match malgré plusieurs rappels,

Considérant que l'équipe d'EVRY FC a déjà été sanctionnée d'un match perdu par pénalité pour non envoi d'une feuille de match (cf pv du 20/02/2024),

Considérant les dispositions de l'article 44.2 du RSG,

Par ces motifs,

Informe le club d'EVRY FC qu'à défaut de réception de la feuille de match au plus tard le mardi 05/03/2024, l'équipe sera mise hors compétition conformément aux dispositions de l'article 44 .2 du RSG de la LPIFF.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F**Calendrier des tours :**

1/4 de finale : le samedi 30 mars 2024

1/2 Finales : le samedi 20 avril 2024

Finale : samedi 08 juin 2024

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales effectué le mardi 27/02/2024 par MM. SANDJAK Jamel, Président de la Ligue de Paris IDF, et REBERT Raphael, Directeur Général I.D.F. du Crédit Mutuel.

Clubs représentés :

RUEIL MALMAISON FC – GARGES FCM – PARIS FC – CERGY PONTOISE FC

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

Tirage des 1/4 de Finale :

	n° match	Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
match n°1	28021814	RUEIL MALMAISON FC 1	c/	CERGY PONTOISE FC 1
match n°2	28021815	ENTENTE MARLY/ETANG 1	c/	ERMONT AS 1
match n°3	28021816	PARIS ST GERMAIN FC 1	c/	GARGES FCM 1
match n°4	28021817	PARIS FC 1	c/	ERAGNY FC 1

Tirage des 1/2 Finales :

Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
Vainqueur match n°3	c/	Vainqueur match n°1
Vainqueur match n°2	c/	Vainqueur match n°4

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****Courriel de VGA ST MAUR FF – 739890**

La Commission prend note de la demande de dérogation du club pour jouer ses rencontres à domicile à 13h00.

Elle précise que le coup d'envoi pourra être avancé à 13h00 sous réserve de l'accord de l'adversaire pour chaque rencontre.

Liste des rencontres concernées :

25943015 VGA ST MAUR FF 1 / TORCY PVM US 1 du 02/03/2024

25943027 VGA ST MAUR FF 1 / ERAGNY FC 1 du 23/03/2024

25943045 VGA ST MAUR FF 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 06/04/2024

25943037 VGA ST MAUR FF 1 / FLEURY 91 FC 1 du 04/05/2024

Régional 3**Poule B****27162574 BOISSY FC 1 / VGA ST MAUR FF 2 reporté au 24/02/2024**

La Commission accuse réception d'un arrêté de fermeture des installations du stade Albert Batteux et reporte ce match au samedi 30/03/2024.

S'agissant d'un 2nd report, la Commission précise qu'en cas de nouvelle indisponibilité du terrain le samedi 30/03/2024, le club de BOISSY FC devra proposer un terrain de repli.

Copie au District du Val de Marne de Football pour le report du match de Coupe Départementale de VGA ST MAUR FF 2 prévu le même jour.

Poule C**27164227 ACBB 1 / ENTENTE USY-FCRH 1 du 02/03/2024**

Demande de l'ACBB pour décaler le coup d'avant du match à 18h15 au stade Marcel Bec 1 à MEUDON.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENTENTE USY-FCRH à transmettre au plus tard le vendredi 01/03/2024.

Poule D**27164620 FRANCONVILLE FC 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 02/03/2024**

Demande de FRANCONVILLE FC pour avancer le coup d'avant du match à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CERGY PONTOISE FC à transmettre au plus tard le vendredi 01/03/2024.